

## 1800-1806

### La Banque de France devient une institution publique

La Banque de France est créée le 18 janvier 1800 par un groupe de banquiers sur l'instigation du Premier Consul, Napoléon Bonaparte. Société privée mais « banque publique », elle a pour mission d'émettre des billets payables à vue et au porteur, en contrepartie de l'escompte d'effets de commerce. En 1803, elle obtient le privilège d'émission pour Paris : c'est le premier pas vers le monopole d'émission et la création du premier billet, le « 1000 francs Germinal ». Après une crise financière en 1805, ses statuts sont modifiés : la Banque de France est désormais dirigée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le chef de l'État.

Image [L'annonce de la création de la Banque de France](#)

Charles Monnet, « L'annonce de la création de la Banque de France » – 6 janvier 1800 ; Le patrimoine de la Banque de France, page 41

## 1806-1870

### Au cœur de la vitalité commerciale et industrielle de la France

Dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la Banque de France étend progressivement son réseau en ouvrant des comptoirs en province. Elle fait face aux soubresauts politiques des révolutions de 1830 et 1848. En 1848, elle obtient le monopole d'émission sur tout le territoire : les banques départementales sont absorbées pour devenir des succursales. Durant la guerre de 1870, elle joue un rôle prépondérant en octroyant des secours au Trésor et des aides substantielles aux banques et au commerce.

Image [Banque de Bordeaux, devenue succursale de la Banque de France en 1848](#)

Banque de Bordeaux, devenue succursale de la Banque de France en 1848 – carte postale ; Le patrimoine de la Banque de France, page 176

## 1870-1914

### Développement des activités et rapprochement avec l'État

La guerre de 1870 puis la Commune de Paris bouleversent la vie de la Banque de France, qui parvient cependant à sauvegarder son encaisse. Durant les années qui suivent, les métiers se précisent, avec une collaboration accrue entre le Trésor et la Banque de France : centralisation des recettes de l'État, transport des monnaies divisionnaires, observation de la conjoncture économique, etc. Avant la Première Guerre mondiale, la Banque de France constitue d'importantes réserves métalliques pour se préparer au conflit.

Image [Galerie des recettes de la Banque de France](#)

Galerie des recettes de la Banque de France ; Le patrimoine de la Banque de France, page 238

## 1914-1918

### Contribution à l'effort de guerre

Pendant la Grande Guerre, les relations entre l'État et la Banque de France sont étroites : celle-ci apporte son concours pour l'émission des emprunts successifs en bons de la défense nationale. Grâce à son réseau de succursales, la Banque de France prend une part active dans la campagne menée par le Gouvernement pour

récolter l'or thésaurisé chez les particuliers. Ces missions renforcent son image et consolident durablement son statut de banque centrale.

Image Bons de la défense nationale - unknown **Bons de la défense nationale**

Bons de la défense nationale - affiche ; Le patrimoine de la Banque de France, page 425

## 1939-1945

### De l'Occupation à la nationalisation

La Banque de France est dotée en 1936 de nouveaux statuts qui soumettent son Conseil général au contrôle de l'État. A la veille de la guerre, l'or détenu par la Banque de France, tant à Paris que dans les succursales, est envoyé en outre-mer. À l'entrée des Allemands dans la capitale, la Banque de France est occupée et doit veiller au versement de l'indemnité de guerre.

À la Libération, la Banque de France est nationalisée par la loi du 2 décembre 1945. Elle participe activement à la politique de reconstruction et coopère avec les autres banques centrales. Elle est également, dans les années qui suivent, un acteur important de la construction monétaire européenne.

Image Loi du 2 décembre 1945 - unknown **Loi du 2 décembre 1945 – Journal officiel**

Loi du 2 décembre 1945 – Journal officiel ; Le patrimoine de la Banque de France, page 598

## 1999-2002

### Intégration de l'Eurosystème et passage du franc à l'euro

Acteur clé de la modernisation des structures économiques de la France et de l'Europe, la Banque de France se voit garantir par la loi du 4 août 1993 son indépendance dans l'exercice de sa mission de définition et de mise en œuvre de la politique monétaire. Membre du Système européen de banques centrales (SEBC) en 1998, elle est l'un des principaux actionnaires de la Banque centrale européenne (BCE). Elle intègre l'Eurosystème avec la naissance de l'euro, le 1er janvier 1999. Elle participe ainsi à la gestion de la monnaie unique de plus de 300 millions d'Européens.

Image Billets en euros - unknown **Billets en euros**

Billets en euros ; Le patrimoine de la Banque de France, page 651

## Aujourd'hui

### Une institution indépendante et de confiance au service des Français et des Européens

Pilier français de l'Eurosystème, la Banque de France est garante de la stratégie monétaire et de la stabilité financière, tout en assurant des services essentiels à l'économie et à la société. Forte de plus de 200 ans d'histoire, elle prend la mesure des défis contemporains et se projette dans l'avenir.

- [Une institution indépendante et de confiance](#)
- [Un rôle et des missions d'utilité publique](#)